

Assemblée générale de la section UDC Gros-de-Vaud

26 février 2009 chez Frédy à Poliez-Pittet

22 membres sont présents, 10 excusés (MM. E. Caboussat, J.-C. Mermoud, J.-F. Thuillard, F. Ausoni, C. Burnier, M. Delessert, S. Magnenat, C. Mermoud, J. Piot, J.-P. Riond)

1. Bienvenue

Monsieur Pascal Dessauges, président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun, spécialement aux Jeunes UDC présents. Il explique le pourquoi du retard dans les convocations.. Il demande si l'assemblée accepte que la séance délibère valablement.

Vote : 21 oui, 1 non.

2. Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Ordre du jour
3. Comptes
4. Elections
5. Divers

L'ordre du jour est accepté.

Monsieur Dessauges relate les activités de la section depuis la dernière assemblée générale.

3. Comptes

En l'absence du caissier, Monsieur Jean-François Thuillard, Monsieur Pascal Dessauges commente les comptes.

Le résultats 2007 se solde par un bénéfice de Fr. 904.20: solde au premier janvier Fr. 3'721.30 à la Raiffeisen, solde au 31 décembre Fr. 4'625.50.

Pour 2008 nous avons un résultat négatif de Fr. 451.55 : solde au 31 décembre Fr. 4173.95.

Le résultat pour les 2 années est un bénéfice de Fr. 452.65.

Rapport de la commission de vérification

La commission (composée de MM. J.-F. Vullioud, R. Jordan et J.-M. Meystre) s'est réunie à 19h ce jour. Le rapporteur en est M. Vullioud

La commission de vérification recommande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité ainsi qu'à la commission de vérification.

Discussion

M. Jordan demande combien ont rapporté les cotisations.

Réponse : 133 cotisants à Fr. 20.- = Fr.2'660.-

Monsieur Pascal Dessauges informe l'assemblée du fait que les candidats élus ont versés chacun Fr. 1'000.- à la caisse de la section.

Monsieur Bertrand Clot remercie la section pour son engagement financier lors des élections et surtout les membres présents.

Vote

Les comptes sont acceptés par 21 voix pour et 1 contre.

4. Elections

Comité

Monsieur Pascal Dessauges indique qu'il faut remplacer 2 personnes au comité : Monsieur Jean-Marc Cuany qui a quitté la section pour raison de déménagement et lui-même qui quitte donc la présidence. En effet il estime que c'est le bon moment pour changer de président, car il reste encore 2 ans avant les prochaines échéances électorales.

Les membres actuels sont : Anne-Sophie Leuenberger, Dominique Delessert, Madeleine Brocard, Pierre-Alain Epars, Jean-Louis Grivet, Laurent Meystre et Jean-François Thuillard. Bertrand Clot. Pierre-André Pidoux et Jean-Claude Mermoud sont membres d'office.

Monsieur Georges Collet présente Monsieur Philippe Gonin d'Essertines. Monsieur Gonin est agriculteur, président du moulin agricole d'Yverdon et représentant pour celui-ci. Monsieur Gonin est marié et a trois enfants. Il se sent motivé pour faire partie du comité.

Monsieur Pierre-André Pidoux a pris contact avec les jeunes UDC, mais pour le moment ils débutent, ils faut donc les laisser s'organiser. Monsieur Pidoux propose que la 9e place leur soit réservée et ce membre du comité élu lors de la prochaine assemblée générale.

Monsieur Philippe Gonin est élu par acclamations.

Président

Monsieur Pascal Dessauges explique qu'un groupe de travail s'est constitué pour trouver la perle rare pour diriger le comité. Sur les recommandations de ce groupe de travail le comité propose à l'unanimité la candidature de Monsieur Laurent Meystre.

Monsieur Laurent Meystre est élu par 20 voix et deux abstentions.

Vérificateurs

Actuellement les vérificateurs sont MM. J.-F. Vullioud, sortant, R. Jordan et J.-M. Meystre

Monsieur Pascal Dessauges propose Madame Catherine Bourgeois de Penthalaz qui accepte.

Monsieur Jean-Marc Meystre étant le frère du président élu, un membre propose qu'il soit sortant à la place de Monsieur Jean-François Vullioud, ce que l'assemblée accepte à l'unanimité.

6. Divers

Monsieur Pascal Dessauges a reçu des informations sur la sortie annuelle de l'UDC Vaud à la foire de Chindon dans le Jura bernois.

Monsieur Maxime Girod fait un petit historique de la section des Jeunes UC Gros-de-Vaud. Actuellement en sont membres Mme Duperrex, M. Mugny et lui-même.

Monsieur Laurent Meystre prend la parole pour remercier l'assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde, ainsi que Monsieur Pascal Dessauges et Jean-Marc Cuany et leur souhaite un avenir des meilleurs.

Monsieur Philippe Cachin prend la parole et se dit frustré de ne pas être sur la liste des membres de la section.

Monsieur Philippe Gonin demande jusqu'à quel âge on peut faire partie des Jeunes UDC.
Réponse 35 ans.

Monsieur Pascal Dessauges prend la parole pour clore la première partie de cette soirée et annonce que les boissons seront prises en charge par la section.

La soirée continue par la présentation de quelques sujets d'actualité par MM. Bertrand Clot et Pierre-André Pidoux, députés.

Monsieur Pierre-André Pidoux remercie encore Monsieur Pascal Dessauges pour le travail accompli durant ces années à la tête de la section et lui souhaite bon vent.

La séance est levée à 22h30.

Pascal Dessauges

Dominique Delessert

Président

Secrétaire